



Compte rendu du Conseil municipal du 18 février 2021

Membres Présents : Andral Patrick, Avérous Grégory, Cassagnaud Philippe, Estéveny Marie, Fabre Sabrina, Goubault Emilie, Gras Jérôme, Martin Hervé, Oustric Olivier, Palous Joël, Préget Isabelle, Serna Geraldine, Wilzer Vincent.

Absents excusés : Cavallès Claudine (pouvoir à Sabrina Fabre), Jarlan Emilie (pouvoir à Olivier Oustric).

Madame Estéveny Marie est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 18 février 2021 à 20h30 à huis clos à la mairie sur convocation de Monsieur le maire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Adressage à Grèzes
- Cotisation COS pour l'année 2021
- Espace sans tabac devant l'école et à la future aire de jeux
- Sécurité des chemins pédestre
- Installation de composteurs
- Adhésion au service commun appels d'offres
- Lancement de l'appel d'offres pour le projet École
- Nom de rue lotissement de Monsieur Andral
- Maintien de la 4eme classe
- Décision achat du terrain pour l'école
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020

Le compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Adressage à Grèzes :

Monsieur le maire informe les conseillers que pour des raisons de rapidité d'intervention des services d'urgence, pour l'efficacité de l'acheminement des courriers et des colis, pour les acteurs privés (ERDF/GRDF, opérateurs de télécommunication fibre, les gestionnaire eau et assainissement, les fournisseurs de bases pour cartographie embarquée...), il faudrait mettre en place l'adressage dans les hameaux du village.

Monsieur le maire propose que l'adressage dans les différents hameaux de la commune se fasse petit à petit afin de lisser le coût financier. Il propose également de commencer par le hameau de Grèzes qui compte 17 maisons et 4 rues.

Marie Estéveny propose d'inclure les dénatois dans le processus en leur permettant de proposer des noms de rues via un coupon-réponse joint au prochain bulletin municipal.

Les conseillers approuvent à l'unanimité ces propositions.

Cotisation COS pour l'année 2021 :

Monsieur le maire informe les conseillers que la cotisation au Comité des Œuvres Sociales de l'Albigeois s'élève pour l'année 2021 à 1 115,98 €.

Le rôle du COS est de développer l'action sociale pour les agents de nos collectivités.

Les élus approuvent à l'unanimité l'adhésion au COS pour l'année 2021.

Espace sans tabac devant l'école et à la future aire de jeux :

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il a reçu courant janvier, deux représentants de la ligue contre le cancer. Ces personnes ont proposé de mettre en place un ou plusieurs espaces sans tabac au sein du village, et notamment à l'entrée/sortie de l'école et à l'aire de jeux.

Elles fournissent gratuitement les panneaux d'affichages et tout le matériel nécessaire à la signalisation de ces espaces.

Après discussion les conseillers votent et approuvent à l'unanimité la création d'espaces sans tabac au niveau de l'accès à l'école et de la future aire de jeux pour enfants.

Sécurité des chemins pédestre :

Suite à la plainte de randonneurs et à la constatation de la détérioration par des quads et des 4x4 des chemins pédestres de la commune, Monsieur le maire propose aux conseillers d'installer des poteaux en bois pour éviter l'accès aux quatre roues, lorsque c'est possible, et de sensibiliser au bon sens pour préserver l'état de ces chemins.

Il propose de référencer tous les chemins pédestres communaux ainsi que leur état et leurs éventuelles servitudes (utilisation par un agriculteur pour accéder à ses terres...).

L'idée d'impliquer les adolescents de la commune lors d'un chantier de remise en état et de sécurisation est mentionnée.

Après discussion, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Installation de composteurs :

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il a reçu en rendez-vous Jean-Fabien Gineste. Ce dernier travaille en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et l'école sur la biodiversité et le développement durable.

Il lui a exposé le projet de mise en place de composteurs qu'il mène avec les enfants de l'école communale et a proposé de l'étendre avec l'installation d'un composteur au fond du cimetière.

Si la proposition est validée, une convention sera à signer.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition et autorise Monsieur le maire à signer la convention.

Adhésion au service commun d'appels d'offres :

Isabelle Préget propose aux conseillers d'adhérer au service commun d'achat public et assistance juridique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, afin de bénéficier de l'assistance, des conseils et de l'accompagnement des personnels de la C2A qui sont formés dans ces domaines.

Madame Frédérique Olivier, Directrice des affaires générales, juridiques, assurances et marchés publics de la C2A, a proposé de rédiger une convention cadre de service commun en partenariat avec les élus dénatois.

Le lancement de la procédure d'adhésion est approuvé à l'unanimité.

Lancement de l'appel d'offres pour le projet École :

Monsieur le maire explique que la commune a deux façons de lancer un appel d'offre :

- Soit le Marché public de maîtrise d'œuvre à bons de commande restreint,

Procédure : appel à candidature

sélection de trois candidats

offre de préprojet par les trois candidats

sélection du candidat final et rémunération des deux autres candidats,

- Soit le Marché public de maîtrise d'œuvre à bons de commande ouvert,

Procédure : appel à candidature

sélection du candidat final.

Après discussion, étant donné les contraintes architecturales imposées par les Architectes des Bâtiments de France et les contraintes financières, les conseillers votent pour le lancement du marché public de maîtrise d'œuvre à bons de commande ouvert.

Nom de rue lotissement de Monsieur Andral :

Monsieur le maire indique aux conseillers que lors du dépôt des dossiers d'urbanisme du lotissement de Monsieur Andral Jacques, le nom indiqué pour désigner la rue du lotissement était « Impasse de la Coustette ».

Il demande aux conseillers de se prononcer sur l'approbation de ce nom.

Après discussion, les conseillers approuvent à l'unanimité la dénomination de cette rue.

Maintien de la 4eme classe :

Monsieur le maire informe les conseillers que la 4^e classe est maintenue pour la rentrée 2021. Cependant, un comptage des élèves sera fait par les services de l'inspection académique le jour de la rentrée pour confirmer ou infirmer ce maintien.

Il nous faudra rester vigilants pour les 3 trois années à venir et inviter les dénatois à inscrire leurs enfants le plus tôt possible pour la rentrée suivante.

Décision achat du terrain pour l'école :

Monsieur le maire expose aux conseillers les échanges et négociations qu'il a eu avec le propriétaire d'un terrain viabilisé et en vente qui est attenant au terrain sur lequel sera construite l'école.

L'achat de ce terrain permettrait d'avoir une école plus visible au cœur du village, davantage d'espace pour la cour de récréation et davantage de possibilités d'aménagement. Tout cela favoriserait l'attractivité et la fonctionnalité de la future école.

Il demande aux conseillers leur accord pour une proposition d'achat à hauteur de 45 000 €.

La proposition de Monsieur le maire est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

▣ *Passage sous la RD612 :*

Le conseil départemental doit terminer l'accès au tunnel situé sous la RD612 en aménageant le chemin longeant cette dernière depuis la RD31.

▣ *Projet aire de jeux :*

Les élèves de Fonlabour interviendront sur le site entre le 23 et le 28 mars pour créer les massifs et effectuer les plantations.

Des travaux avec une mini-pelle sont à prévoir d'ici là.

▣ *Épicerie :*

Une prise extérieure pour brancher la rôtissoire a été installée.

Monsieur Desnoes Stéphane a demandé la possibilité de décaler la porte fenêtre vers l'extérieur pour avoir la place d'installer un présentoir de la Française des jeux. Les devis sont en cours d'établissement.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 23h05.